

Communiqués de janvier 2026

1^{er} janvier : Calais

Info Secours Catholique :

Bonjour,

La frontière tue, encore.

Hier, une personne exilée est décédée à Calais suite à une complication cardiaque – même si les conclusions de son autopsie sont encore attendues. Il s'agit d'une personne qui survivait dans la rue depuis de longues années à Calais.

Il n'y a eu aucun article dans la presse à ce sujet.

Des commémorations auront lieu, en souvenir de cette personne et en solidarité avec les proches des victimes de la frontière :

* *demain (vendredi 02/01) à 18h30 devant le parc Richelieu*

* *demain (02/01) devant le Kursaal sur la digue de Malo les Bains, à 18h30*.

Ce rendez vous est un espace auto-organisé, chacun·e est libre d'exprimer sa colère et sa tristesse comme il ou elle le souhaite, que ce soit au travers de prise de parole, de messages, ou de toute autre initiative et démonstration en respect des souhaits des proches des victimes.

Ni oubli, ni pardon

1^{er} janvier : vœux de Salam

La présidente et toute l'équipe de Salam vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.



2 janvier : Calais

Après une trêve de Noël inespérée : la dernière opération de ce type était le 22 décembre...

10h 38 – 11 h 25

convoi : 1 fourgon de CRS, 1 de la Police Nationale, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage, 3 véhicules banalisés.

BMX.

un périmètre de sécurité est établi par la Police Nationale,
il concerne aussi un passant à vélo.

« opération de police », aucune précision supplémentaire

saisies : 1 tente, 1 matelas, 1 meuble, 1 chaise, 3 palette, 2 caddies.

2 personnes se réinstallent avec leur tente pendant que le convoi repart.

3 janvier : communiqué inter-associatif suite au décès d'une personne exilée le soir du 31 décembre à Calais

Dunkerque, le 2 janvier

Les associations de soutien aux personnes exilées de Dunkerque déplorent avec une profonde tristesse le décès d'un exilé survenu le soir du 31 décembre, dans des conditions de froid glacial.

Cette personne, connue des habitants et des bénévoles, arpentait depuis de longues années les rues de Calais, nourrissant l'espoir constant de pouvoir traverser le détroit.

Sa mort rappelle une nouvelle fois la vulnérabilité extrême dans laquelle vivent de nombreuses personnes exilées, exposées aux intempéries et au manque de protection.

Avec des moyens très limités, les associations locales tentent au quotidien d'apporter une aide humanitaire indispensable, mais celle-ci ne peut se substituer aux responsabilités de l'État.

Nous interpellons solennellement une nouvelle fois les autorités compétentes afin que des réponses dignes, durables et humaines soient enfin apportées.

Un hommage posthume a été organisé ce vendredi 2 janvier à Dunkerque en mémoire de cette personne.

7 janvier : Calais

les opérations se déroulent sous un froid de loup...

10h 25 – 10 h 39

convoi : 2 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, un de la PAF, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage (un petit et un grand)

BMX :

4 personnes se déplacent d'elles-mêmes.

saisies : 2 tentes, 2 couvertures

9 janvier : Calais

10 h 22 – 10 h 48.

convoi : 2 fourgons et une voiture (plus 3 véhicules banalisés) de la Police Nationale, la voiture des interprètes, deux fourgons de nettoyage.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

2 personnes expulsées

1 tente saisie

12 janvier : Calais

10 h 23 – 10 h 56

convoi : 2 véhicules de la Police Nationale, un ranger, un fourgon de la PAF, la voiture des interprètes (directement à BMX), 2 fourgons de nettoyage

BMX :

un périmètre de sécurité est établi

un sac de couchage saisi,

7 palettes, 6 longues planches et d'autres morceaux de bois saisis...

Le convoi repart, le HRO le perd de vue.

14 janvier : Calais

10 h 29 – 10 h 50

convoi : 2 véhicules de la Police Nationale, la voiture des interprètes, deux fourgons de nettoyage (un grand et un petit)

BMX :

un périmètre de sécurité est établi.

saisies : du bois dont une palette, deux sacs en plastique, 2 matelas, un vélo

16 janvier : Calais

convoi : un véhicule de la Police Nationale, 1 gros fourgon de nettoyage.

sortie 44 : 8h 09 – 12 h 04

saisies :

3 tentes dont une pleine de matériel,

au moins 22 bâches, dont trois pleines de matériel

4 couvertures,

1 sac de couchage,

3 matelas

17 palettes,

1 table,

1 petit caddie de marché plein de plastique

Toute l'équipe des agents de nettoyage lave ses chaussures à l'eau de la cuve de CFC.

BMX :

Pendant l'évacuation à la sortie 44 :
toutes les tentes et la cuve à eau de CFC ont été saisies.

19 janvier : Calais

10 h 52 – 11 h 06.

convoi : deux fourgons et une voiture de la Police Nationale avec 10 policiers, un fourgon de CRS, 3 personnes de la préfecture, la voiture des interprètes, un fourgon de nettoyage avec 3 agents.

BMX :

A 10 h 52, le HRO voit arriver le convoi.

un périmètre de sécurité est établi.

saisies : une tente, une palette, un sac poubelle rempli d'affaires.

Le convoi repart à 11 h 06.

21 janvier : Calais

Démantèlements assurément :

Un convoi conséquent (bien plus que tous les jours précédents) qui ne laisse pas de doute,

9 fourgons de CRS, une voiture de la Police Nationale, la voiture des interprètes, un très grand fourgon de nettoyage...

mais, dommage, le HRO n'était pas en mesure de le suivre...

22 janvier : Dunkerque

On ne peut pas s'empêcher de remarquer que la longue période entre la dernière évacuation (3 décembre 2025) et celle-ci (22 janvier 2026) correspond à la période entre les deux jugements du référé liberté déposé à propos des conditions de survie des exilés du Dunkerquois.

Le jugement du Tribunal Administratif avait été rendu le 4 décembre : il accordait des toilettes, un accès aux douches, un meilleur ramassage des ordures, et une maraude pour l'accès aux droits des mineurs isolés.

Le jugement du Conseil d'Etat en appel a été rendu le 21 janvier : nous espérions obtenir davantage (en particulier l'interdiction de saisir les tentes lors des évacuations et une participation de l'État à la distribution des repas...)

Comme si les autorités d'Etat craignaient de se mettre en opposition avec les décisions qui pouvaient être prises par le Conseil d'Etat...

Un gros démantèlement (8h 33 – 11 h 20)

Un gros convoi :

plus de 20 fourgons de police, 3 motos de la Police Nationale, 2 safaris, 4 ou 5 fourgons de la PAF, 4 bus de l'AFEJI, ensuite au moins un tracto pelle et une grosse benne à ordures.

Expulsion simultanée à proximité des entreprises ONET (ouest) et Ryssen

A ONET :

Les gens remballent leurs affaires, la police attend.

7 personnes sont emmenés par la PAF.

les CRS escortent les personnes hors du campement. Le HRO les voit passer avec des couvertures, une bâche, un sac de couchage sur l'épaule, une personne avec couverture, tente, sac.
l'équipe de nettoyage sort avec 5 tentes dont une très pleine traînée par terre, et 2 bâches, l'équipe de nettoyage saisit les tentes...

RYSEN :

au moins 5 tentes saisies,

Expulsion à côté de ALKERN :

Tout le monde est regroupé au milieu du campement avec un petit sac, entouré par la police.

Les policiers ne laissent personne sortir par l'autre côté.

une quinzaine de personnes et 4 enfants en bas-âge quittent le lieu.

Les exilés ont un sac à dos, un sac de couchage, pas de tente. Ils ont mis les tentes et les bâches démontées au milieu du campement et ils sortent sans elles.

2 personnes sont emmenées par la PAF.

Les saisies commencent : 5 tentes, 5 bâches, 6 couvertures.

un abri est détruit.

on entend dans la vidéo du HRO de 9 h 40, clairement, un policier dire que les gens peuvent garder certaines affaires mais pas les tentes.

Il n'est pas clair si les gens ont le droit de refuser de monter dans les bus de l'AFEJI.

le HRO filme un tractopelle vidé dans une benne. ils voient les couvertures, tentes et couvertures de survie y passer...

A TRANSFO :

10 personnes expulsées, 25 au total selon un témoignage.

19 tentes saisies, 2 couvertures

contrôle d'identité pour le HRO,

une personne est escortée par un policier pour récupérer ses papiers dans sa tente et revient avec en plus une couverture.

5 personnes (une famille avec deux enfants et un bébé) montent dans un bus de l'AFEJI. Ils ne semblent pas y être forcés.

Des gens se réinstallent.

ODORISATION

10 personnes sont expulsées certains avec leur tente.

saisies : 6 tentes

RUE DE L'HELLE :

4 tentes saisies, plus 3 couvertures, plus des couvertures de survie

un policier a une bombe lacrymogène à la main.

A 11h 20, une policière annonce la fin de l'opération, le HRO peut rentrer sur les lieux.

des avis d'expulsion sont affichés sur le moment (pas annoncés avant)

au moins à ONET et à TRANSFO

sur les avis d'expulsion est indiqué une adresse (à Marck – banlieue de Calais !!!-) pour récupérer les effets personnels.

Le HRO se propose pour faire le lien par téléphone.

23 janvier : Calais

10 h 39 – 11h 05.

convoi : 7 fourgons de CRS, un de la PAF, une voiture de la Police Nationale, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage

BMX :

saisies : une tente, 2 bâches, 3 couvertures.

Communiqué de presse , commun aux associations requérantes en appel auprès du Conseil d'Etat (audience du 8 janvier 2026, décision du 21 janvier)

Dunkerque, le 22 janvier 2026

Dunkerque : malgré l'urgence humanitaire, la justice rejette en appel les demandes supplémentaires des associations

Après une victoire partielle le 4 décembre dernier devant le tribunal administratif de Lille, les six associations requérantes s'étaient pourvues en appel devant le Conseil d'Etat dans l'espoir d'améliorer la décision de première instance. La juridiction les a déboutées des demandes formulées.

La première décision condamnant l'Etat pour non-respect de la dignité humaine demeure en vigueur.

Les associations Médecins du Monde, Roots, Salam, Human Rights Observers, Utopia 56 et Refugee Women's Centre déplorent la décision du Conseil d'Etat qui a rejeté le 21/01/2026 leur demande d'appel concernant la situation indigne dans laquelle survivent les personnes exilées sur les campements de Dunkerque.

Le 4 décembre dernier, l'État et les collectivités locales avait pourtant été condamnés pour non-respect des droits humains et sommés de prendre des mesures urgentes afin d'améliorer les conditions de vie des personnes exilées, notamment par l'installation de douches et de toilettes, la distribution de contenants d'eau potable, la collecte des déchets et la mise en place de maraudes d'information à destination des mineur·es non accompagné·es.

En appel, les associations demandaient des mesures complémentaires essentielles : la prise en charge des repas, la possibilité pour les personnes de récupérer leurs effets personnels lors des expulsions, des points d'eau supplémentaires, l'amélioration des dispositifs d'accès aux soins et d'hébergement d'urgence, ou encore une maraude d'identification des victimes de traite. Ces demandes ont été rejetées par la juridiction.

Or, sur le terrain, la situation reste alarmante.

“Depuis le 1er janvier 2026, le Refugee Women's Centre a déjà rencontré près de 140 femmes, ainsi que 20 enfants de moins de cinq ans, privés d'un accès suffisant à l'eau et à la nourriture”, déplore Louise Borel, coordinatrice du Refugee Women's Centre.

“L'association accompagne actuellement 10 femmes enceintes ne disposant ni d'une alimentation adaptée, ni d'un hébergement d'urgence adapté, mettant gravement en danger leur santé et celle de leurs enfants à naître. Par ailleurs, deux femmes victimes de traite sont actuellement suivies par l'association, sans accès à des dispositifs de protection et d'accompagnement adaptés.”

« L'urgence humanitaire est évidente. Les associations pallient les manquements de l'Etat que ce soit sur l'accès aux biens de première nécessité comme l'alimentation ou les vêtements mais aussi pour les services de base comme l'accès aux soins pour lesquels nous constatons une dégradation préoccupante. Cette décision en appel est décevante mais notre victoire en première instance nous donne confiance pour continuer à documenter la situation pour améliorer les conditions de vie des personnes exilées du Dunkerquois. Le combat n'est pas terminé » déclare Diane Leon, coordinatrice de Médecins du Monde. Les associations constatent aussi une reprise de la politique d'expulsions des lieux de vie du Dunkerquois. Sur la période entre la décision en première instance (le 4 décembre) et la décision en appel (hier), l'Etat avait mis en pause cette politique d'expulsions, désormais quasi-hebdomadaires. Ce matin une opération de grande ampleur a été menée pour expulser au moins 4 lieux de vie, plongeant une nouvelle fois les habitant.es dans une situation d'extrême précarité. Lors de cette opération, une partie des effets personnels, tentes, sacs de couchage et autres biens essentiels ont été confisqués, contraignant les personnes exilées à survivre de nouveau dans des conditions encore plus dégradantes.

Malgré la condamnation de l'État, les droits humains continuent d'être bafoués : absence de nourriture suffisante, manque d'accès à l'eau potable, insuffisance des soins de santé, et carence criante de dispositifs spécifiques pour les femmes, les enfants et les victimes de traite.

« Nous regrettons profondément cette décision et continuerons de nous battre pour des voies de passage sûres pour toutes et tous, et à défaut, pour des conditions de vie dignes et humaines pour les personnes exilées », a déclaré Céleste coordinateur·rice pour Utopia 56. Les associations rappellent que les droits humains sont universels et inaliénables, et qu'il est de la responsabilité de l'État français de les garantir et de les protéger, sans exception.

Contacts presse :

- Médecins du Monde : Diane Leon +33 6 50 37 77 03
- Refugee Women's Centre : Louise Borel +33 7 62 50 74 16
- Salam : Claire Millot +33 6 34 62 68 71
- Human Rights Observers : admin@humanrightsobservers.org, +33 7 49 76 76 11
- Utopia 56 : Félicie Penneron +33 7 44 28 72 59

26 janvier : Dunkerque et Calais

Dunkerque : Utopia apprend par la préfecture que le Plan Grand Froid est prolongé

Evacuation à Calais

10 h 30 - - 10 h57

convoi : une voiture de la Police Nationale, puis 5 fourgons de CRS, la voiture des interprètes, deux fourgons de nettoyage

l'équipe du Secours catholique, présente sur site, est escortée dehors.
Ils disent que le site est désert.

saisies : 1 matelas, 1 bâche, 2 palettes

28 janvier : Calais et Dunkerque

CALAIS.

Nous sommes mercredi, ce n'est pas un jour férié... tout fait penser qu'il va y avoir un démantèlement à Calais et même au BMX...

Mais non... un peu de mouvement de voitures de la Police Nationale au commissariat, mais ni voiture des interprètes ni véhicules de nettoyage...

DUNKERQUE :

La Croix rouge nous informe de la prolongation du Plan Grand Froid jusqu'à lundi matin (2 février).

Mais à partir de demain, ce n'est plus la Croix Rouge qui gère le gymnase mais l'AFEJI...

Evacuation :

convoi : des fourgons de police (une vidéo du HRO montre qu'il y en avait au moins 11 au passage du feu rouge du carrefour D 601/route de Mardyck), un fourgon de la PAF, deux bus AFEJI au moins, un tractopelle vert, au moins une grande benne.

A 8h 51 le HRO repère une pelleteuse verte à côté de Clauser.

L'évacuation commence à côté de Mattheuws, et de SDMT où se trouve aussi le bus de l'AFEJI qui part et est remplacé par un autre... Impossible de voir s'il y a quelqu'un dans celui qui part.

Contrôle d'identité pour le HRO.

La police se déplace vers Ryssen

10 personnes quittent d'elles-mêmes la zone d'Esso-Mediaflor.

Un bus AFEJI quitte Esso sans personne à l'intérieur.

le HRO repère une benne pleine dans le secteur de Clauser et Mattheuws, donc il y a eu du matériel saisi...

Il n'y a pas cette fois-ci d'avis d'expulsion.

30 janvier : Calais

Ce matin a commencé, encore dans le noir, une opération d'évacuation, (depuis 5h du matin d'après les témoignages),

sur le plus gros camp (à proximité de l'Hôpital), là où se sont retrouvés les quelques centaines d'exilés qui ont été mis dehors du hangar appelé « squat orange » le 30 septembre.

260 personnes seraient parties dans les bus vers les centres d'accueil, ce qui veut dire que (sur le nombre de 650 évalué par la préfecture) au moins 390 personnes sont restées sur le carreau.

Il s'est agi non seulement d'une évacuation, mais en même temps qu'une vaste opération de communication : l'AFP a été invité dès l'aube à un rendez-vous de presse à 9h, où on leur a expliqué qu'il s'agissait d'une mise à l'abri.

convoi : au moins 20 fourgons de CRS, 4 fourgons de gendarmerie, les interprètes, une équipe de nettoyage avec un fourgon, 10 bus numérotés, une voiture de la Protection Civile, 2 drones, arrivée d'engins de chantier avant 9h (deux tractopelles et une benne rouge).

un périmètre de sécurité est établi

l'expulsion a lieu des deux côtés des toilettes,

la police ne laisse pas le temps aux personnes de récupérer leurs affaires, même le documents de demande d'asile,
la 3e benne va être totalement remplie.

au total le HRO a compté :

146 personnes expulsées

4 autres partent d'elles-mêmes.

En fin de matinée, le HRO compte une cinquantaine de personnes encore sur site, seulement 5 ou 6 dans la queue de la Vie Active.

114 tentes (dont trois pleines de matériel), 24 bâches, 12 matelas , 5 couvertures saisis,
des abris sont détruits,

en début d'après-midi : 7 tonnes d'affaires sont à trier depuis le matin (8 attendues en fin de journée)..

les gens ne pourront rien reprendre avant une semaine, mais à la Ressourcerie, ils ont du stock, de tentes et couvertures.

les 3 bennes rouges vont directement à la déchetterie...